



Vous êtes nombreuses et nombreux à vous questionner, à nous questionner sur la mise en place de la plateforme ASC du CSE Central, permettant notamment de demander des chèques vacances, des CESU, de bénéficier de l'allocation enfants handicapés... et dans quelques jours de pouvoir bénéficier des offres parentalité, vacances enfants, vacances adultes et familles...

Durant tout le mois de janvier, les prestataires du CSE Central font de leur mieux pour traiter tous les dossiers, valider toutes les pièces justificatives.

C'est pour cela que nombreux d'entre vous ne peuvent pas encore à ce jour commander les chèques vacances.

Un tiers des Postiers se sont déjà inscrits sur la plateforme !

A 3 jours après l'ouverture, c'est près de 53 000 postiers inscrits sur la plateforme. La validation des dossiers et des pièces justificatives prend nécessairement du temps. Dans les jours à venir, votre compte sera donc validé par le CSE Central, un peu de patience.

Nous avons fait le choix de traiter les dossiers prioritairement dans l'ordre suivant :

1. Les postiers parents d'enfants handicapés
2. Les postiers RQTH-BOE
3. Les postiers Aidants
4. Les postiers parents de jeunes enfants
5. Tous les autres Postiers

Nous enregistrons déjà de nombreuses demandes notamment pour les chèques vacances et pour les colonies.

Sur la plateforme, vous pouvez d'ores et déjà, pour celles et ceux qui ne l'ont pas fait vous inscrire, renseigner votre profil, télécharger les pièces justificatives, inscrire vos enfants...

Les Chèques Vacances, CESU, Vacances enfants sont ouverts pour celles et ceux dont les pièces justificatives sont validées par le CSE Central

Au fur et à mesure, toutes les offres ASC du CSE Central seront disponibles et tous les comptes inscrits seront validés dans la même temporalité.

Les élus de la CGT FAPT veillent à ce que tout se fasse au mieux, au plus vite. Notre objectif est que les critères sociaux soient bien pris en compte et que ceux qui en ont le plus besoin soient priorisés pour les allocations sensibles.

Dans les jours à venir, tous les Postiers pourront passer leurs commandes avec la prise en compte de leurs critères sociaux.

Dans cette attente, voici les numéros et liens utiles qui permettront de répondre à une grande partie de vos questions :

- **Site de commande du CSE Central Up Kalidea**
<https://moncompte.up-cse.fr>
- **Site d'information du CSE Central :**
<https://cse-laposte.fr/>
- **Ligne d'information et d'orientation du CSE Central :**
📞 01 01 76 49 88 69
- **AlloAidant** : Soutien aux postières et postiers aidant :
📞 01 71 70 71 70
- **Viva engage du CSE Central :**
<https://engage.cloud.microsoft/main/org/laposte.fr/groups/eyJfdHlwZSI6Ikdyb3VwliwiaWQiOjI2NjE4MjUxM...>
- **Site intranet sharepoint du CSE Central :**
<https://laposte.sharepoint.com/sites/corp-cse-central>
- **Mais aussi et surtout le site pour la vraie info de votre secteur, pour nous rejoindre et adhérer à la CGT :**
<https://www.cgt-fapt.fr>



Les élus CGT font au mieux pour que nous puissions toutes et tous accéder à des activités sociales et culturelles de qualités toujours en veillant à la situation personnelle de chacune et chacun. La plus grande contrainte dans cet exercice reste la faiblesse des moyens octroyés par La Poste loin des nécessités de tout le personnel.

Que ce soit dans les CSE d'Etablissement en charge des offres loisirs, sport et culture, ou au CSE Central en charge des vacances, de la parentalité, de la solidarité... les élus CGT s'engagent pleinement dans la mise en place de ces offres, dans l'intérêt des Postières et des Postiers sans exclusion.